



Déclaration de l'UNSA Education au CTSD du 30/01/2017

Monsieur l'inspecteur d'académie

La fédération UNSA Education pense avec émotion à la jeune lycéenne de 16 ans décédée ce matin dans l'accident de son bus.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Ce CTSD initialement prévu sur la carte scolaire va uniquement statuer sur la convention départementale 1^{er} degré ainsi que sur les premières mesures de sectorisation liées à la politique de mixité scolaire.

Ces deux questions sont, pour l'UNSA Education, fondamentales.

La Convention départementale est une nouveauté dans le Puy De Dôme.

L'UNSA Education est très vigilante sur cette convention. Nous n'en étions pas demandeurs mais c'est désormais une réalité. Il convient donc de poser les conditions pour que l'Education Nationale reste maître d'œuvre et que cette contractualisation se fasse au bénéfice des conditions d'enseignement.

Plutôt que de prêcher dans le vide et de se voir imposer cette convention sur notre dotation ministérielle, l'UNSA avait demandé qu'une dotation spécifique soit attribuée pour mener à bien les plans de sauvegarde de certains territoires.

Cela sera le cas. Même si le nombre d'emplois est encore inconnu, ces postes « convention » viendront en supplément de notre dotation.

C'est une bonne chose, mais il conviendra de sanctuariser par la suite un nombre de postes défini pour éviter les éventuels renoncements liés à des revirements politiques. Il ne s'agira pas de restructurer une école pour fermer l'année suivante.

L'Education Nationale a besoin de stabilité, les enseignants de lisibilité et de sérénité.

L'UNSA rappelle son attachement aux instances officielles qui traitent de la carte scolaire : CTSD et CDEN.

Pour nous, la présence d'une convention et d'un comité de pilotage ne doivent pas se substituer aux instances officielles actant les mesures d'ouvertures et de fermetures dans le département.

Rien ne doit se faire sans les enseignants. Ceux-ci doivent être consultés et pouvoir intervenir dans les projets en amont. L'UNSA ne veut pas imposer une vision commune à tous les enseignants. Certains collègues de petites structures nous confient se sentir isolés, d'autres en revanche y trouvent leur compte. Il ne doit donc pas y avoir de réponse toute faite.

Par contre, l'UNSA s'opposera à tout projet qui irait à l'inverse des décisions des conseils d'écoles.

L'UNSA Education est attachée au maillage du territoire et au maintien d'un service de qualité sur l'ensemble du département. C'est pourquoi, dans les bassins où cela semble pertinent et où les collègues y voient un intérêt, nous pensons que la discussion mérite d'être ouverte. Certaines zones se dépeuplent inexorablement. La désertification de territoires entiers mérite un autre débat que des slogans simplistes. Par ailleurs, le SE UNSA 63 demande que la question des écoles urbaines ne soit pas oubliée de la convention. En effet, pour nous, il reste encore de nombreuses écoles urbaines et rurales oubliées du dispositif « éducation prioritaire » et présentant pourtant des caractéristiques similaires.

Nous demandons que ces écoles soient soutenues et aidées à hauteur des publics accueillis.

Si l'utopie est nécessaire pour entrevoir l'horizon souhaité, c'est le pragmatisme qui permet de construire la route qui y mène. Les deux sont donc nécessaires. Encore faut-il être clair.

Entre 1988 et 2012, le département sous des gouvernements de gauche comme de droite a perdu 470 postes soit une moyenne de 18 postes par an.

25 ans de suppressions de postes sans interruption.

On le voit bien, il n'y avait pas besoin de convention pour récupérer des postes et faire des économies.

Ce n'est que depuis 5 ans que le département a retrouvé le chemin des créations de postes avec + 118 postes. Une telle constance ne s'était jamais vue.

Il y a sans doute encore des nostalgiques du passé. Qu'ils ne désespèrent pas, l'UNSA sait malheureusement que le passé se conjugue parfois au futur.

Et nous verrons encore et toujours les maires ou parlementaires soutenant les budgets en baisse de l'Education Nationale venir faire le pied de grue devant l'inspection académique pour défendre leur école communale.

Il faut décidément un peu de cohérence et de clarté dans les actions de chacun.

L'UNSA souhaite que l'effort budgétaire se poursuive. Les enseignants en ont besoin, les élèves le méritent.

Quant à la mixité scolaire, à quoi bon mettre les moyens dans l'Education Nationale si c'est pour la fragiliser à sa base ?

La mixité est la condition indispensable pour une école démocratique mais aussi juste et efficace.

Pour l'UNSA, l'école est le creuset républicain. Elle doit être à l'image de la diversité des citoyens. Elle doit accueillir dans un même milieu, les élèves de toutes les couches sociales sans discriminations et avec la même volonté : en faire des citoyens émancipés.

Ce mélange social est salutaire, il permettra de faire reculer les idées nauséabondes instillées au quotidien. Mais la mixité pour l'UNSA, c'est aussi l'accueil des enfants en situation de handicap, les enfants étrangers et la défense encore et toujours nécessaire de l'égalité hommes femmes, comme le rappelle la cour européenne des droits de l'homme, qui condamne ceux qui privent les jeunes filles de natation avec leur classes pour motif religieux.

L'Ecole n'est pas un sanctuaire, elle prépare les futurs adultes à vivre ensemble dans le respect. Nous dénonçons donc la concurrence des écoles privés, qui, sous le prétexte du libre choix des parents, empêche la mise en place d'une vraie mixité sociale.

L'UNSA Education continuera son action pour que toutes les parties prenantes, collectivités locales, Education nationale, parents d'élèves et enseignants définissent un projet commun clair et sans faux semblants : celui d'une école publique accueillant tous les enfants dans leurs diversités.